

CONDITIONS GENERALES DU COURS COCHET-DELAVENE

INSCRIPTION

L'acceptation des conditions générales concerne l'inscription sur toute la durée de la formation. L'inscription est valable à partir de la réception du formulaire d'inscription, de la photo, ainsi que du règlement : frais d'inscription, première période ou première mensualité (cours PRO du matin). Le règlement doit être fait avant le début des cours.

Vous êtes inscrit(e) pour le cours que vous avez choisi au moment de votre inscription. Il n'est pas possible, par la suite, de changer de groupe.

ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

Toute période commencée est intégralement due. **Il n'est pas possible de rattraper un cours manqué**, et il n'y a pas de remboursement sur une période commencée.

Si le cours est maintenu lors de conditions exceptionnelles (grève, pandémie, etc.) avec des modifications exceptionnelles de salles, d'horaires et/ou de durée des cours, il n'y a pas de remboursement.

Si un cours est annulé, il sera proposé un remboursement ou un avoir.

Un professeur peut être remplacé par un autre professeur en cours d'année pour raisons professionnelles ou personnelles, sans entraîner de remboursement. Il en va de même si le lieu du cours est amené à changer pendant l'année.

RESILIATION (EN COURS DE SAISON)

Toute résiliation définitive doit être notifiée par mail au plus tard 15 jours avant le début de chaque période.

DROIT A LA REPRESENTATION

L'élève autorise expressément et gracieusement le Cours Cochet-Delavène à utiliser toute représentation de sa personne, en particulier son image et sa voix, associées ou non, fixée lors de sa présence aux cours et manifestations accessoires organisées dans le cadre de l'enseignement suivi. Cette représentation et sa reproduction par enregistrements sur tous supports pourront être utilisées par le Cours à des fins promotionnelles de ses activités, y compris par la voie de communication au public selon tous procédés, et de confection de supports pédagogiques à usage interne, à l'exclusion de toute commercialisation ou ventes à l'usage privé du public desdites enregistrements. L'élève autorise le Cours à citer son nom à l'occasion de ces utilisations, sans obligation pour elle.

ASSIDUITE ET EXCLUSION

Les élèves sont tenus de suivre tous les cours prévus au programme. Toute absence devra être justifiée. Les retards perturbent la bonne marche du travail et donneront lieu à un avertissement, qui pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.

Toute perturbation significative de la bonne marche du travail dans le groupe pourra donner lieu à l'exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.

Les élèves doivent respecter le règlement intérieur de l'école : respect des lieux, des élèves, des enseignants. Il est interdit qu'un élève enregistre un cours, sous quelque support que ce soit, sans l'autorisation de la Direction.

Les élèves du matin sont évalués régulièrement. La Direction se réserve le droit de maintenir l'élève au sein du Cours en fonction du travail fourni.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Tous les paiements, effectués en ligne, doivent être acquittés, après l'envoi du formulaire d'inscription en ligne, ainsi que de la photo d'identité (au format numérique):

Procédure de règlement en ligne (via notre plateforme de paiement sécurisée Monetico CIC) ou WooCommerce Payments / Stripe

- Un premier règlement à l'inscription comprenant les frais d'inscription annuels, ainsi que le montant de la première période ou de la première mensualité (pour les cours PRO du matin).

- Le règlement de chaque période suivante est prélevé chaque début de mois ou tous les deux mois (dans le cadre d'un paiement périodique) :

- Paiement mensuel : entre le 1er et le 5 de chaque mois (d'octobre à juin) ;
- Paiement périodique : entre le 1er et le 5 tous les deux mois (novembre, janvier, mars, mai) ;

- L'inscription se fait sous forme d'abonnement qui se reconduit automatiquement jusqu'à la fin de la saison en cours. Une fois la saison terminée, l'abonnement se termine automatiquement fin juin.

- Afin de permettre une certaine souplesse, il est possible d'adapter les dates de paiement. Il suffit d'en faire la demande par mail à l'administration.

- Tout règlement non reçu ou désabonnement avant une période entraîne automatiquement la résiliation et la place est libérée pour un nouvel élève. Il sera possible de réactiver l'abonnement plus tard dans la saison en faisant la demande par mail et en fonction des places disponibles.

- Il est possible, exceptionnellement, de régler par virement en faisant la demande par mail.